

# Compte rendu de conseil municipal

## Séance du 17 décembre 2021

### **Autorisation de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP2022**

Pour le bon fonctionnement des affaires municipales, le conseil autorise le maire à ordonner le paiement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2022 dans la limite 154 096.13 €.

### **Signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF**

La Convention Territoriale Globale (CTG) vise à remplacer les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) signés précédemment entre les communes et la CAF pour le financement des « Prestation de service enfance-jeunesse » (PSEJ). La CTG couvre plusieurs enjeux : développer l'offre d'accueil petite enfance, développer les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH), développer l'offre parentalité, les liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.

Le conseil approuve la signature de la convention territoriale globale avec la CAF pour la période 2022-2025.

### **Convention de mise à disposition de locaux au Relais Petite Enfance pour les « Ateliers d'éveil »**

Dans le cadre des ateliers d'éveil, le Relais Petite Enfance de Roche Aux Fées Communauté utilise la salle Pavie le mardi matin de 9 h 00 à 11 h 30. Le conseil accepte le renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite de la salle.

### **Retrait de délégation à un adjoint**

La situation sanitaire a fortement impacté la situation professionnelle de M Cédric DANIEL, adjoint en charges des affaires scolaires et des affaires sociales. Sa disponibilité n'est plus compatible pour assurer ses fonctions dans de bonnes conditions. Mmes Elodie PETITJEAN et Mme Gwénaëlle RENOUX, toutes deux membres des commissions « CCAS - Actions sociale » et « Affaires scolaires - Jeunesse et sport » sont candidates pour prendre les fonctions de responsable de ces commissions.

Le conseil donne un avis favorable au transfert des délégations consenties à M Cédric DANIEL par le M le Maire à Mme Elodie PETITJEAN et Mme Gwénaëlle RENOUX à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il attribue les indemnités de fonction à Mme Elodie PETITJEAN et Mme Gwénaëlle RENOUX

### **Remboursement de Frais**

Le conseil accepte le remboursement à M Bordier de divers achats réalisés pour la commune pour 128.08 €

### **Approbation du rapport annuel 2020 du SMICTOM**

Le conseil valide al rapport annuel 2020 du SMICTOM

### **Raccordement du parc éolien Fééole**

Le conseil donne un avis favorable au tracé de raccordement du parc éolien Fééole en passant par la route du Fresne puis par La Trébegeais.

### **Commission « Communication »**

Le Bulletin 2021 a été distribué dans tous les foyers juste avant Noël. Félicitations à toute la commission pour le travail réalisé : rédaction d'articles, relecture, mises à jour et mise en page.

### **Commission « Mise en valeur du Patrimoine »**

Le jury régional du label « Villes et Villages fleuris » nous a accordé notre 2eme fleur. Nous remercions les bénévoles de la commission, du conseil, ceux qui ont participé aux journées citoyennes ainsi que les agents pour leur investissement.

### **Commission « Voirie - Habitat »**

Les panneaux d'indication des lieux-dits sont en cours de pose.

### **Commission « Animations Communales »**

Les bénévoles de la commission sont remerciés pour leur implication dans la décoration, l'installation et l'organisation du marché de Noël du 11 décembre

La commémoration de la fin des combats en Algérie, au Maroc et en Tunisie a eu lieu le 5 décembre en présence des sections des anciens combattants des communes de l'ancien canton de Retiers. Notre accueil et l'intervention des enfants de l'école ont été particulièrement appréciés.

### **Conseil Municipal des Jeunes**

La 1ère action du CMJ a eu lieu pendant le marché de Noël avec une collecte de jouets au profit du Secours populaire. Plus de 150 jouets ont été ainsi collectés. Merci aux jeunes du CMJ et aux membres de la commission « Affaires scolaires » qui ont encadré cette action.

### **Infos diverses**

Les bénévoles sont remerciés pour leurs actions en l'absence de l'un des agents techniques : Réparation des jeux de la zone de loisirs, installation des décorations de Noël, réparation des clôtures du lagunage et courses diverses.

Le broyage des accotements a été réalisé par notre agent technique. Les travaux de broyage des fossés et talus ont été réalisés par l'entreprise HEUDES de Sainte Colombe.

Une baisse notable des lecteurs à la bibliothèque a été signalée par les bénévoles qui assurent les permanences du samedi après-midi. Ils s'interrogent sur la nécessité de maintenir cette permanence. La bibliothèque est le premier lieu culturel de la commune, il doit être maintenu comme un lieu de vie, de rencontre et d'animation au sein de la commune.

Les propriétaires intéressés par l'acquisition de portion de chemins communaux peuvent se faire connaître en mairie. Une enquête publique groupée pourrait être lancée dans ce cadre.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à 22h30  
Délibéré en séance les jours et an susdits.